



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article423>

Brésil : Agence Nationale de l'Eau / OIEau ; Signature d'un nouvel accord de coopération

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : 2007

OIEau

Le 11 juin 2007, dans les bureaux de l'«OIEau» à Paris, Messieurs José Machado, Président-Directeur de l'«ANA (Agência Nacional de Aguas) et Jean-François Donzier, Directeur Général de l'«Office International de l'Eau», ont signé un protocole d'accord visant à intensifier les activités de coopération technique et les échanges d'expériences entre leurs deux institutions.

L'ANA est responsable de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de l'Eau et du renforcement du Système National de Gestion de l'Eau au Brésil ; l'OIEau lui apportera son expertise sur les questions institutionnelles et techniques de la gestion intégrée de l'eau, plus particulièrement en tant que responsable du Secrétariat Technique Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et opérateur privilégié des Ministères français des Affaires Etrangères et de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.

Le programme de coopération, conclu pour une durée de 5 ans, mettra la priorité sur les thèmes suivants :

- Le renforcement des Organismes de Bassin brésiliens pour mieux garantir une gestion intégrée de l'eau ;
- Expérimentation d'instruments et de mécanismes de gestion d'un bassin-pilote et divulgation des résultats obtenus par des actions de formation ;
- Appui à l'élaboration et la mise en oeuvre du Système National d'Information sur l'Eau au Brésil, principalement en matière de gestion des données, création de banques de données, production d'indicateurs pour l'évaluation de l'efficacité des actions entreprises, traitement des informations et méthodologies d'appui à la prise de décision ;
- Fonctionnement des Agences de Bassin, de leurs directions, conseils d'administration, équipes techniques, ainsi que des Comités de Bassin ... en mettant l'accent sur :
 - Les redevances pour l'usage de l'eau ;
 - La planification et la programmation des actions ;
 - La participation des usagers et de la société civile dans les processus de décision.
- Formation et Gestion des Ressources Humaines et participation à l'élaboration d'un système de formation spécialisé au Brésil.